

## BULLETIN D'INSCRIPTION RÉSERVÉ EXCLUSIVEMENT AUX MÉTIERS D'ART

Nom : ..... Prénom : .....

Société : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. .... Adresse mail : .....

N° de RC ou SIRET : .....

- **Pour les auto-entrepreneurs** joindre un certificat d'inscription au répertoire des entreprises (INSEE).

- **Pour tous** joindre une copie du contrat d'assurance multirisque professionnelle en cours.

Réserve un emplacement de 5 mètres dans l'espace Métiers d'Art à 25 euros pour le samedi 27 et le dimanche 28 juillet 2018

▪ Souhaitez-vous une facture ?  oui  non

▪ Type de véhicule :  voiture  fourgon  camion de ..... m<sup>3</sup>  remorque

▪ **Précisez le modèle exact (afin de garantir votre emplacement, veuillez renseigner cette information avec la plus grande attention. En cas de changement de type de véhicule merci de nous en informer 48 h à l'avance) :** .....

▪ N° d'immatriculation (obligatoire) : .....

▪ Quel type d'activité exposez-vous ? : .....

**En m'inscrivant à la brocante de Touchay, je m'engage à ne pas vendre d'objets d'importation ou de produits alimentaires, à respecter les horaires d'ouverture à savoir le samedi de 12 h à 22 h et le dimanche de 6 h 30 à 18 h.**

**Après avoir pris connaissance du règlement auquel j'accepte de me conformer, je déclare donner par la présente mon adhésion définitive.**

Fait à ..... le .....

Signature :

**Merci de nous renvoyer votre dossier complet accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'ASET avant le 15 juillet 2019.**

Tout bulletin incomplet ne pourra être enregistré.

Après validation de votre inscription vous recevrez courant juillet une autorisation municipale et votre numéro d'emplacement de préférence par mail.

**Vous devez vous munir de ce document et pouvoir le présenter à toute autorité et organisateur.**

### LA BROCANTE DE TOUCHAY

11, route de la Planche des Moussiaux - 18160 TOUCHAY  
Secrétariat : Éliane 06 62 62 59 06 / 02 48 60 16 30 / nona.eliane@orange.fr

**27/28  
JUILLET  
2019**

